



**PROJET ANIMAUX EN EHPAD
COMMENT CONCILIER HYGIENE ET
VIE ANIMALE : ACCUEIL D'UN
CHIEN D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL AU SEIN DE L'EHPAD**





PRESENTATION EPMS EBREUIL VAL DE SIOULE

- Sud Allier
- EHPAD – UPHV – Foyer de vie
- 203 résidents

NAISSANCE DU PROJET



- ▶ Souhait de Valérie Mercier de monter un projet autour du chien d'accompagnement social depuis plusieurs années
- ▶ Eviter de reproduire l'échec passé : pas de référent, pas d'éducation afin d'être au contact des résidents, pas de temps de repos, pas de réflexion autour de l'hygiène
- ▶ Prise de contact avec l'association Handi'Chiens
- ▶ Evaluation du coût (Don Handi'Chien = 15000 € ; environ 600 €/an)
- ▶ 2 référents
- ▶ Formation des référents + formation pour monter le projet
- ▶ Comité de pilotage pour travailler sur l'écriture et la mise en œuvre du projet : animatrices, animateur sportif, accompagnant à la marche, médecin coordonnateur, psychologue, ASG, IDE hygiéniste

OBJECTIFS

- ▶ Stimuler l'activité physique et la motricité des PA
- ▶ Stimuler les fonctions cognitives
- ▶ Stimuler les sens
- ▶ Créer un lien affectif entre l'homme et l'animal
- ▶ Diminuer les troubles du comportement
- ▶ Améliorer la qualité de vie des résidents
- ▶ Lutter contre l'isolement des résidents
- ▶ Favoriser la relation entre l'intervenant et les résidents grâce au rôle médiateur du chien



EVALUATION

- ▶ Projets de vie
- ▶ Avis des résidents / Conseil de la Vie Sociale

CRITERES SOUHAITES DU CHIEN

- Calme mais actif, affectueux, acceptant la compagnie d'autres animaux et ne craignant pas les déplacements en véhicules
- Les résidents se montrent plus attirés par un chien de couleur claire à poils longs



VIE ANIMALE



- Lieu de vie : garde partagée tous les 15 jours entre Valérie Mercier et accompagnant à la marche + 4 personnes formées (formation Handi'chiens)
- Temps de travail du chien : du lundi au vendredi, 1h30 le matin + 1h30 l'après-midi max
- Lieux de repos : dans un coin de la salle d'animation + eau à disposition
- Sécurité : déambulation seul sur la résidence clôturée seulement, toujours accompagné d'un référent dans les unités
- Alimentation : prise en charge par l'établissement, sensibilisation des résidents à ne rien donner, adaptation des quantités en fonction des récompenses distribuées
- Soins : dépenses prises en charge par l'établissement (vétérinaire + assurance santé)
- Assurance : protection civile de l'EPMS ou des référents
- Fin de carrière de Junior : incapacité de poursuivre une activité au sein de l'EHPAD => retraite progressive chez l'un des référents



ACTIVITES ET ATELIERS

- Toutou propre
- Remue-méninges
- Pâti'Chien
- Accompagnement à la marche
- Sorties à l'extérieur
- Tournée de Junior
- Animation sportive
- PASA
- Accompagnement de fin de vie

















HYGIENE : santé / vétérinaire, soins d'hygiène, hygiène



SANTE / VETERINAIRE

- Choix du vétérinaire : le plus proche du domicile de sa référente
- Le vétérinaire est le garant du bien-être de l'animal : vérification de la compatibilité des activités, de sa vie au sein de l'établissement, de l'emploi du temps avec les besoins spécifiques de Junior
- Rôle du vétérinaire : assurer la santé du chien, limiter les risques sanitaires pour les résidents de l'établissement dont le système immunitaire peut être altéré de par leur âge et certaines maladies chroniques
- Dossier médical de Junior : suivis sanitaires, visites, surveillance de poids (1 X / mois), traitements, vaccination, vermifuges + antiparasitaires (tous les 3 mois)
- Au sein des unités, Junior est toujours accompagné de son référent, notamment pour éviter d'ingérer des médicaments
- En cas de maladie ou de fatigue : Junior reste au domicile du référent



SOINS D'HYGIENE DE JUNIOR



Veiller à ce que Junior soit propre quotidiennement avant d'entrer en contact avec les résidents

- Brossage : tous les jours par les référents avant son entrée dans l'établissement
- Essuyage des pattes SB
- Shampoing : 1 X / mois ou plus si besoin
- Soins des oreilles : 1 X / semaine
- Hygiène bucco-dentaire : 2 X / semaine avec une brosse spécifique
- Entretien des griffes : si besoin
- Si un résident est reconnu allergique aux poils de chien, il n'est pas associé aux ateliers





HYGIENE

Certaines infections peuvent être transmises par le chien à l'homme (zoonose) :

- Par contact : teigne, gale sarcoptique, pulicose, maladie de Lyme
- Par les déjections canines : toxocarose, hydatidose, coenurose, cryptosporidose, salmonellose, campylobactériose, fièvre
- Par léchage, griffures ou morsures : pasteurellose, tétanos, rage

Actions de prévention mises en place pour éviter la transmission des infections :



- Brossage, shampoing réguliers
- Désinfection du poil avec un spray à l'aloé vera
- Nettoyage des pattes avec des lingettes adaptées SB
- Zones réservées pour les déjections non fréquentées par les résidents, ramassées immédiatement par le référent à l'aide d'un sac prévu à cet effet + port de gants
- Lavage des mains ou friction avec de la SHA pour toutes les personnes avant et après contact avec Junior
- Contre-indication de contact avec Junior : BMR, plaies / pansements, cathéters, SAD, fièvre, épidémies, signes d'infections. Renseignement auprès des soignants et IDEH avant de rentrer dans les unités
- Entretien des locaux selon le protocole en vigueur
- Entretien des serviettes et tapis identifiés au nom de Junior par la lingerie de l'établissement
- Désinfection du matériel (détergent désinfectant)

- Interdiction d'accès à certains lieux : salles de soins, espaces de stockage des dispositifs médicaux, lingeries, zones où se préparent les repas, réserves de denrées alimentaires

Ici, je suis interdit





COMPARAISON : ACCUEIL CHIEN EDUQUE / CHAT SAUVAGE

Problématiques d'accueil d'un chat non éduqué ou sauvage :

- ▶ Monte sur les chaises, tables, fauteuils roulants, bureaux, baignoires...
- ▶ Urine dans des endroits inappropriés
- ▶ Les résidents donnent des aliments non adaptés
- ▶ Risque de transmission de maladies pour un chat sans suivi sanitaire, ni aucune surveillance (peau, poids, vaccination...)
- ▶ Pas de référent : qui donne le vermifuge...
- ▶ Aucun toilettage
- ▶ Comment faire lorsqu'il sera malade ? Qui paye ?
- ▶ Plus de risque de griffures et morsures (résidents + matériel)
- ▶ Aucune évaluation du bien-être de l'animal

AVANTAGES D'UN CHIEN EDUQUE



- ▶ Education Handi'chiens
 - ▶ Intégration de 50 commandes
 - ▶ Habitué au contact humain et dressé depuis son plus jeune âge
 - ▶ Entraîné à s'adapter à toutes les situations
 - ▶ Accepté dans tous les lieux public
- ▶ Handi'chiens
 - ▶ Accompagnement permanent, interlocuteurs en cas de problème
 - ▶ Suivis réguliers
 - ▶ Stages obligatoires
 - ▶ Suivi annuel pour Junior et les référents

BILAN 3 ANS APRES L'ARRIVEE DE JUNIOR



- ▶ Junior : a trouvé ses marques, ses repères, s'ennui en repos, besoin de s'occuper, va la rencontre de tous les résidents, comportement différent travail / maison
- ▶ Résidents : apprécient le contact de Junior, parlent de leurs souvenirs avec leurs animaux de compagnie, contact facilité, favorise la détente, l'apaisement, la concentration, le lien social
- ▶ Professionnels : intérêts pour Junior, reconnaissance de points positifs, appels lors de besoins particuliers « SOS Junior » (résidents agités, fin de vie)
- ▶ Hygiène : les éléments envisagés sont respectés
- ▶ Sécurité : portail et locaux interdits restent fermés

CONCLUSION



- Pour l'animal, il est important :
 - De ne pas résider dans l'établissement
 - D'être stimulé, d'avoir envie de venir travailler
 - D'avoir 2 – 3 personnes référentes

- De manière générale, il est important :
 - De réfléchir au type d'animal
 - Que l'animal ait une éducation
 - Que les référents et les autres professionnels soient vigilants au maintien de l'éducation acquise de l'animal
 - De monter un projet en équipe pluridisciplinaire afin de penser aux divers éléments

Merci pour votre attention

